

Développement résidentiel

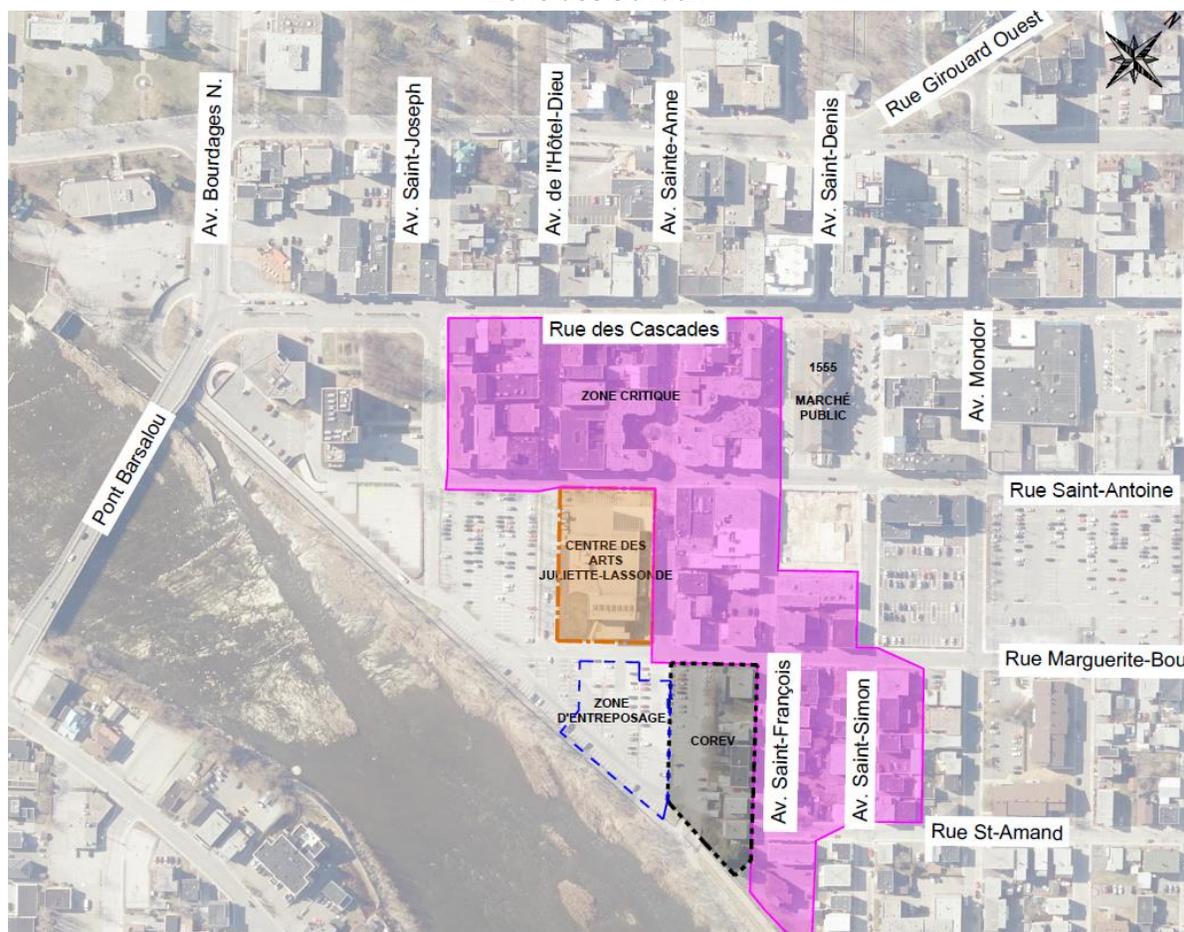
## REPRISE DU PROJET DE COREV AU CENTRE-VILLE

*Pour diffusion immédiate*

**Saint-Hyacinthe, le 26 juin 2025** – La revitalisation du centre-ville de Saint-Hyacinthe franchit une nouvelle étape avec la relance du projet résidentiel de Corev. Ce développement majeur prévoit l'ajout de 165 logements et s'inscrit dans une stratégie municipale claire : densifier intelligemment, encourager la mixité sociale et offrir un cadre de vie attrayant au cœur de la ville.

« La relance de ce projet marque une étape importante pour le centre-ville de Saint-Hyacinthe. En misant sur une densification bien pensée et une diversité résidentielle, nous voulons répondre aux besoins d'une population variée, tout en renforçant l'attractivité du secteur. Ce chantier s'ajoute à plusieurs autres efforts menés par la Ville pour faire du centre-ville un espace vivant, inclusif et tourné vers l'avenir », lance monsieur André Beauregard, maire de la Ville de Saint-Hyacinthe.

### Zone des travaux





## Des mesures de soutien pour les résidents du secteur

Bien que les travaux n'aient pas d'incidence sur la circulation, ils entraîneront une réduction temporaire de l'offre de stationnement au centre-ville.

Afin d'en atténuer les effets, la Ville a identifié une « zone critique » où les résidentes et résidents du périmètre concerné pourront obtenir gratuitement une vignette de stationnement. Cette vignette est valide dès aujourd'hui, et ce, jusqu'au 31 décembre 2026. Une correspondance sera envoyée aux propriétaires de cette zone critique, contenant toutes les informations pertinentes sur les travaux et la récupération de la vignette.

Pour plus de détails, consultez le [st-hyacinthe.ca/travaux](http://st-hyacinthe.ca/travaux).

– 30 –

Source : Direction des communications et de la participation citoyenne  
450 778.8300